



## Bac Pro ASSP - Nouveau référentiel

publié le 04/03/2022

### Descriptif :

Nouveau référentiel pour le Bac Pro ASSP applicable dès la rentrée 2022 pour une première session en 2025.

Vous trouverez ci-joint l'**Arrêté du 2 février 2022**, publié au JO du 4 Mars 2022, portant création de la spécialité « Accompagnement, soins et services à la personne » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance.

Dans cet arrêté, vous trouverez les annexes du référentiel de formation pour ce **Baccalauréat professionnel Spécialité « Accompagnement, soins et services à la personne »** :

- ANNEXE I Présentation synthétique du référentiel du diplôme
- ANNEXE II Référentiel des activités professionnelles
- ANNEXE III Référentiel de compétences Compétences Savoirs associés
- ANNEXE IV Référentiel d'évaluation
- ANNEXE V Périodes de formation en milieu professionnel
- ANNEXE VI Tableau de correspondances entre épreuves ou unités de l'ancien et du nouveau diplôme

### Document joint

 [Nouveau référentiel BCP ASSP arrêté du 2 février 2022](#) (PDF de 565 ko)

Arrêté du 2 février 2022, publié au JO du 4 Mars 2022, portant création de la spécialité « Accompagnement, soins et services à la personne » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**